



Monestier de Clermont

Procès Verbal de réunion du Conseil Municipal du lundi 26 février 2018 à 20h00

PRESENTS

R.CHALVIN - B.FILLIT - C.FIORUCCI – E. FROMENT - S.GODEFROY – P.HUNCKLER - M.LAFOSSAS – L.PACCALET –
D.PARLOUAR – P.E SOMMER - C.RIONDET

ABSENTS

L.VIALLARD donne pouvoir à R.CHALVIN
M.DELMAS donne pourvoir à C.RIONDET

Excusés

MJ VILLARD
D.JAUSSENT

SECRETAIRE de SEANCE

P.HUNCKLER

Approbation du dernier compte-rendu du Conseil Municipal

- AG Ligne Grenoble-Gap : « pour impliquer d'avantage les communes ou les Elus, il est proposé de mettre à disposition un cahier de doléances dans chaque Mairie ».
- Camping : Mr SOMMER n'a pas émit le souhait que les réservations soient assurées par le secrétariat mais comment en organiser le fonctionnement ».

Monsieur le Maire demande à rajouter une délibération.
Accord du CM

DELIBERATIONS

- **DM N°3 Commune 2017**

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6261 : Frais d'affranchissement		720.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		720.00 €
D 6455 : Cotisations Assurances Personnel	720.00 €	
TOTAL D 012 : Charges de personnel	720.00 €	

Accord du CM

- **DM N°1 Assainissement 2017**

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 628 : Divers	480.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	480.00 €	
D 706129 : Rev agce eau - red mod rés. coll		480.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits		480.00 €

Accord du CM

- **Demande de subvention DETR – Réfection des ponts**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de réfection des deux ponts endommagés par la tempête Eleanor pour des montants estimés ainsi :

- Pont de la rue du Four : 19 749 € HT
- Ponceau du Chemin de la Salette : 17 240 € HT

Et sollicite Monsieur le Préfet pour l'obtention de subventions soit 5 925 € et 5 171 €

Accord du CM

- **Demande de subvention Région – Réfections des ponts**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de réfection des deux ponts endommagés par la tempête Eleanor pour des montants estimés ainsi :

- Pont de la rue du Four : 19 749 € HT
- Ponceau du Chemin de la Salette : 17 240 € HT

Et sollicite Monsieur Le Président de la Région AUVERGNE-RHONE-ALPES la plus élevée possible.

Accord du CM

- **Remboursement frais carte grise Mr HUBERT**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à une erreur administrative il convient de dédommager Mr HUBERT Jacky des frais engagés pour l'établissement du duplicata de sa carte grise, soit 49.76 € (quarante-neuf euros et soixante-seize centimes).

Accord du CM

- **Adoption de l'AG ligne GRENOBLE-GAP**

Document consultable en Mairie.

Accord du CM

- **Financement du ski scolaire**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet suivant :

Les 4 communes de St Paul lès Monestier, Roissard, Monestier de Clermont et St Michel Lès Portes, dont la compétence école a été transférée auprès de la communauté de commune du Trièves souhaitent financer le ski de fond pour la moitié des élèves de l'école élémentaire de Monestier de Clermont.

Les enfants de ces 4 communes sont scolarisés à Monestier de Clermont. Le ski de fond n'étant pas une compétence obligatoire de l'éducation nationale, la communauté de communes du Trièves a délégué (lors d'une délibération prise au conseil communautaire de décembre 2017) le ski de fond aux communes.

Ainsi les 4 communes s'engagent à verser la somme ci-dessous à la coopérative scolaire afin de financer les 5 sorties de ski de fond prévues aux dates suivantes 10, 17, 24, 31, janvier et le 7 février 2018.

- Monestier de Clermont **2 466€** pour 77 enfants
- St Michel lès Portes **833€** pour 13 enfants
- St Paul lès Monestier **512€** pour 8 enfants
- Roissard **704€** pour 11 enfants

La répartition du coût est effectuée en fonction du nombre d'élève scolarisés par commune. De plus la commune de Monestier a un tarif calculé par élève 2 fois inférieur à celui des trois autres communes afin de compenser les charges qu'elle supporte seule, liées à la mise à disposition de la piscine pour l'école de Monestier de Clermont.

Les calculs ont été effectués comme suit :

Calcul du coût total du ski de fond :

Coût de la location : 4.5€/personne.

⇒ Soit pour 5 séances, 109 enfants et 25 accompagnateurs= 3 015€

Coût du transport : 150€ l'aller-retour par bus (56 places)

⇒ Soit deux bus pour les 5 séances = 1500€

Le coût total du ski est de **4 515€**.

Répartition du coût total :

COMMUNES	EFFECTIFS du CE2 AU CM2 2017/2018	COUT/ELEVE	COUT/COMMUNE
MONESTIER DE CLERMONT	77	32,02 €	2 466 €
ST MICHEL LES PORTES	13	64,04 €	833 €
ST PAUL LES MONESTIER	8	64,04 €	512 €
ROISSARD	11	64,04 €	704 €
TOTAL	109		4 515 €

Accord du CM

- **Attribution logement 182 bis grand rue**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le T3 du 182 bis Grand Rue est libre et qu'il convient de le relouer. La Commission logement propose le louer à l'association ALHPI qui souhaite y effectuer des travaux.

Accord du CM

COURRIER

Demandes de subventions :

- Les nouvelles du Pays. Refus du CM
- AAPPMA. Refus du CM
- Association « Cueille la vie ». Refus du CM
- AFSEP (sclérose en plaques). Refus du CM

Demande du Judo club d'aide au financement de tatamis. 10 Abstentions 1 Contre 2 Pour.

INFORMATIONS

Présentation du projet de la ferme tournesol à Saint-Paul lès Monestier.

En 2009, Jean-Philippe Valla entreprenait la construction de sa ferme avec l'objectif d'être auto-suffisant en énergie. En partenariat avec des spécialistes de la Chambre d'Agriculture, de l'ADEME, de l'Université de Grenoble, etc. Il a mis en œuvre des concepts innovants en matière d'économie d'énergie et de production d'Énergie Renouvelable.

En août 2017, La ferme est détruite par un incendie.

Jean-Philippe et Sophie, sa compagne, ont décidé de construire une nouvelle ferme qui reprenne cet objectif d'auto-suffisante énergétique, et aille encore plus loin, d'une part, en améliorant les techniques mises en œuvre sur la première ferme (le retour d'expérience permettra de conforter et d'améliorer ces réalisations), et d'autre part, en mettant en œuvre des concepts nouveaux.

Des actions de communication pédagogique seront mises en place, afin de faire profiter de ces expérimentations sur une ferme opérationnelle, les agriculteurs du Trièves, et plus généralement, les agriculteurs de moyenne montagne.

Sur un territoire TEPOS, les retombées de ce projet innovant et pédagogique sur l'économie locale et sa contribution à la transition énergétique, nous a encouragé à faire acte de candidature au programme LEADER ASI. L'acceptation d'une candidature LEADER est conditionnée par un cofinancement public. Nous aimerions, compte-tenu de la portée territoriale du projet, que des communes du Trièves participent à ce co-financement. Avec la participation d'un nombre suffisant de co-financeurs, la subvention de chaque commune pourrait être raisonnable.

Conscients des contraintes budgétaires des collectivités locales, nous envisageons de vous proposer un montage qui soit neutre sur le budget de votre commune. Pour vous en présenter les détails et répondre à vos questions, nous vous proposons une réunion : **mardi 20 février à 18h30, à la Mairie de St Paul Les Monestier.**

Pour accompagner les porteurs du projet, une association de soutien, « l'Affaire Tournesol », a été créée. Une campagne de financement solidaire et l'organisation d'évènements ont permis de collecter les fonds nécessaires.

Rallye du Balcon EST

Les organisateurs sollicitent la commune pour l'accueil des participants. Cela nécessite un parc fermé (150 emplacements) pour les véhicules la nuit et une salle avec connexion WIFI, au minimum. Le Conseil Municipal est divisé mais la majorité n'est pas contre.

Inauguration de l'Etrier le 30 mars.

RAPPORT DES COMMISSIONS

CIMETIERE

Présentation des devis pour un nouveau columbarium.

ASSAINISSEMENT

Des travaux sont à prévoir.

PISCINE-CAMPING

Ouverture le 4 juin : Pour les scolaires en journée.

Pour le public de 14h à 19h, mercredi, samedi, dimanche et jours fériés.

A ce jour, 5 classes du Cycle 2 de l'école sont prévues pour le mois de juin. Il devrait y avoir aussi la classe de grande section.

Ouverture de la piscine à partir du 30 juin tous les jours de 11h à 13h30 et de 14h à 19h.

Fermeture : le 02 septembre 2018.

Fonctionnement : 5 emplois d'été à prévoir.

Du 14/07 au 19/08, recrutement d'un BNSSA.

Les conventions :

Avec les écoles, elle est encore valable.

Avec le Granjou : prise de contact pour une rencontre afin de voir quels sont les besoins et les conditions d'utilisation.

Pendant le temps de la récré active : nous avons été contactés en juin l'année passée et une convention a été faite dans l'urgence. Elle est à renouveler mais avec des changements.

CAMPING ouverture du 15/06 au 17/09/2018.

ARMEES

Cérémonie du 19 mars, à organiser.

JEPE

12 mars Commission Enfance Jeunesse.

6 mars Conseil Jeunes- questionnaire sur le local.

ANIMATION

Préparation de la Fête de la Musique.

URBANISME

GT Patrimoine parcours autour des anciens commerces de Monestier de Clermont.

PLU – OAP Patrimoine, règlement en cours de réécriture.

ALHPI envisage la création d'un petit bâtiment qui serait le pôle santé interne au foyer.

Les Permis de construire d'ALPHI et de l'EHPAD ont été déposés.

Les travaux de la Rue du Serpaton devrait débuter juillet- août.

BUDGET

Vote du budget le mardi 10 avril 2018 à 20h00.

LOGEMENT

2 garages sont disponibles et réoccupés (police et infirmière).

Un T2 est disponible le 15 mars au 136 grand rue.

Un T3 sera disponible en avril au 62 Grand rue.

L'entreprise a déposé les devis pour les travaux de menuiseries la gendarmerie et au 188 Grand rue.

Rencontre avec la SDH pour les ventes potentielles, Allée du Petit bois.

COMMUNICATION

Bulletin à imprimer 1^{ère} semaine de mars.

RESSOURCES HUMAINES

Mr BORDET devrait se mettre en disponibilité pour intégrer l'AREA au mois de mai.

CCT

Restaurant scolaire - Des travaux supplémentaires vont être nécessaires suite aux dégâts des inondations.

8 mai – Trail de la Résistance.

DATES À RETENIR

Mardi 27.02 : 9 h00 Reconquête des gisements fonciers agricoles

18h30 Commission Permis de Construire

Mercredi 28.02 : 19h00 CA CCAS

20h15 GT Patrimoine

Jeudi 01.03 : 18h00 Attribution subvention associations

Lundi 05.03 : 17h30 SEDI Conseil Syndical

19h00 Réunion Quartier Chambons-Serpaton

Mardi 06.03 : 15h00 Réunion SDH PETITJACQUES

17h30 PLU EPODE

Jeudi 08.03 : 16h00 Séminaire ADS

20h00 Réunion Fête de la Musique

Mardi 13.03 : 18h30 Commission Permis de Construire

Lundi 19.03 : 20h00 GT PLU interne

Jeudi 22.03 : Vernissage ACQUA AMOR

Samedi 24.03 : 8h00 Opération Commune propre

Prochain Conseil Municipal le 26 mars 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h07.